Classement des infrastructures de transports terrestres bruyantes

Infrastructures routières et lignes ferroviaires à grande vitesse

Tronçon d'infrastructure classé

Catégories	Largeur de secteur affecté par le bruit
Catégorie 1 (83 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne)	largeur 300m
Catégorie 2 (79 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne)	largeur 250m
Catégorie 3 (73 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne)	largeur 100m
Catégorie 4 (68 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne)	largeur 30m
Catégorie 5 (63 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne)	largeur 10m

Zone d'exposition au bruit

Secteur affecté par le bruit

Lignes ferroviaires conventionnelles et lignes de tramway

Tronçon d'infrastructure classé

Catégories	Largeur de secteur affecté par le bruit
Catégorie 1 (86 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne)	largeur 300m
Catégorie 2 (82 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne)	largeur 250m
Catégorie 3 (76 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne)	largeur 100m
Catégorie 4 (71 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne)	largeur 30m
Catégorie 5 (66 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne)	largeur 10m

Zone d'exposition au bruit

Secteur affecté par le bruit

Commune — Arrondissement

PLAN LOCAL D'URBANISME & DE L'HABITAT **PLU-H**

DECLINAISON **COMMUNE**

MISE A JOUR N°6
2023

DECINES-CHARPIEU-SUD

ANNEXE
C.4.4.2 - Voies bruyantes
Echelle : 1/5000

Valeur réglementaire limitée à l'intérieur du périmètre de la commune

OFFI_MDL_MAI_VOIES_BRUYANTES_P_OFFICIEL_DECINES_CHARPIEU_SUD-131-121513

MÉTROPOLE GRAND LYON

Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise